

L'ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE, LE PRESBYTÈRE LE CIMETIÈRE ET LES CROIX

L'ancienne église

Dès 1601, les archives nous livrent quelques informations concernant l'histoire de l'Église de Bolozon. Les notes d'Eugène Dubois indiquent : «*La paroisse était une annexe de celle de Leyssard qui dépendait elle-même de l'archiprêtre de Nantua et du diocèse de Lyon*».

La visite pastorale du 13 septembre 1700 mentionne : «*L'église de Bolozon, annexe de Napt est sous le vocable de Saint Etienne. Elle est servie séparément par un vicaire qui a été ordonné. Celui d'à présent se nomme Gandillon*». Sont ensuite énumérées les diverses remarques concernant l'état des objets de culte. Le 22 septembre 1711, Joseph Gandillon, vicaire perpétuel a béni la cloche dont les parrain et marraine étaient M. Louys Grand et son épouse Marie Cécile, bourgeois de Poncin. En 1827, cette cloche cassée (136 kg) a été remplacée par une nouvelle (180 kg) fabriquée à Lyon par M. Carlod, fondeur.

Visites pastorales de 1762 et 1769 : l'église était toujours une annexe de celle de Napt, il y avait deux confréries, celle de Rosaire et celle du Très-saint-sacrement. C'est le sieur Claude François Andruetan qui en était le vicaire. Mais, dès 1769, il était noté «*le cœur de l'église menace ruine*».

Suite à la visite de Joseph de Mallet de Fargues, évêque de Saint-Claude, l'ordonnance du 11 octobre 1772 mentionne : «*...Nous invitons les habitants du dit Bolozon à faire tout leur possible pour se pourvoir d'un maître d'école, relativement aux lois et déclarations du Roy ...*»

En 1820, la paroisse de Bolozon est devenue succursale de Napt.

Le plan napoléonien de 1825, seul document historique, nous montre que le cimetière entourait alors l'église. Le tabernacle conservé à la sacristie semble être un héritage de cette ancienne église.



Plan cadastral de 1819

Le tabernacle (détail)



La nouvelle église

Sa construction a été décidée par délibération du 7 mai 1836, les travaux étaient estimés à 15 000 F.

La délibération du 28 octobre 1838 détaille les travaux.

«Le Conseil considérant que l'église de cette commune est dans un état de ruine complet et que les réparations que l'on pourrait y faire seraient les unes inutiles et les autres impossibles ; que le mur au matin et la partie du midi ouest de la chapelle de la vierge seuls seront conservés ; que le reste sera rasé et qu'une construction nouvelle et conforme aux principes et aux règles de l'art sera élevée sur le même emplacement. Il est d'avis et insiste dans ses vœux pour que la nouvelle construction soit exécutée conformément aux plan et devis, de M. Carrier architecte du 20 octobre courant sauf les modifications qui ont été faites par le Conseil dont la teneur sera jointe aux pièces envoyées à l'administration, lesquels plan et devis se montent à la somme de cinq mille six cents francs ...».

Les travaux de cette nouvelle construction ont été réalisés par J. Duboclard, entrepreneur à Ceyzériat.

Le 23 septembre 1840, *«l'église reconstruite en entier est mise sous le vocable de Saint Etienne»* en présence de quatorze curés, de Jean Genoud curé de Bolozon et de Nicolas Foray, maire de la Commune.

Les travaux ont été réceptionnés le 20 mai 1843. S'en suit alors un long contentieux qui dura près de vingt ans. Des malfaçons au niveau du clocher, le décès de J. Duboclard et les contestations concernant sa succession ont engendré une bataille d'avoués auprès du tribunal civil de Nantua.

La délibération du 8 février 1841 stipule *«... l'ancien cimetière situé autour de l'église déjà trop peu spacieux avant la reconstruction de l'église avait encore été retiré d'un tiers par la reconstruction ...».* Le cimetière devait trouver un nouvel emplacement. Le terrain situé «Au Mollard» a été acheté à Louis Vagry pour 650 F. L'acte a été signé le 4 janvier 1856 mais un premier acompte avait été versé le 18 février 1841. Le mur entourant le cimetière a été construit en 1843 pour un montant de 385 F. En 1924, deux cyprès de Lawson ont été plantés. En 1992, la porte a été agrandie et en 2007, une partie du mur d'enceinte a été consolidée.

Le presbytère avait été acheté par la commune le 26 juillet 1806 à Georges et Augustin Martin pour un prix de 600 F. Les revenus communaux étaient alors de 48,83 F.

Trente sept années plus tard, l'état de délabrement a incité Genoud, curé desservant de Bolozon à envoyer cette lettre arrivée le 18 mars 1843 au secrétariat des commandements de la reine (1).

« Bolozon, le 13 mars 1843 »

Madame,

Depuis 14 ans, je desserts une petite commune dans la montagne, au milieu des rochers, près de la rivière d'Ain, dont les habitants n'ont pour unique ressource qu'un travail ingrat auquel ils se livrent pour subsister.

L'Église, qui était dans le plus mauvais des états, a nécessité des réparations urgentes et indispensables, auxquelles les malheureux se sont livrés ainsi que moi par le moyen d'une imposition extraordinaire, de prestations et d'emprunts.

Mon presbytère, auquel il n'a été fait aucune réparation depuis plus de trente années, menace ruine ; je suis à peine à l'abri des neiges et des frimas.

La toiture du couvert et les planches sont dans le plus mauvais état. J'ai patienté jusqu'à ce moment pour déterminer les habitants à réparer avant tout l'église ; ce qui a été exécuté. Ils sont convaincus de la détérioration du presbytère mais ils sont chargés de dettes et n'ont aucune ressource».



L'église



Le cimetière



Le presbytère

Auguste François Andruetan (2) a été installé comme curé de Bolozon le 24 août 1846. A partir de cette date et jusqu'en 1854, il a laissé des écrits retraçant la vie quotidienne, le climat, les récoltes, etc.

La cloche actuelle a été fondue grâce à la générosité des fidèles de Bolozon en 1875. *Sur un beffroi de bois, évolue une cloche de 325 kg, elle est de sonorité «si».*

Elle porte les inscriptions suivantes :

*« Je m'appelle Stéphanie Françoise Marie Victoire
Parrain : M. François-Marie Joguet
Marraine : Mme Marie Victoire Joguet, son épouse
Curé : M. Philibert Chardon
Maire : M. Frédéric Joguet
Raynaud, fondeur de Sa Sainteté le Pape, à Lyon
MAGNIFICAT ANIMA MEA DOMINUM »*

On ne sonnait alors la cloche qu'à l'occasion des messes, baptêmes, enterrements, etc. Elle était actionnée, au centre du clocher, à la force des bras, par un homme qui tirait sur une corde.

Le 9 décembre 1905, le député Aristide Briand fait voter la loi «séparation des Eglises et de l'État». L'église et le presbytère déjà propriétés communales ne sont pas concernés. La cloche, le mobilier, les statues, les tableaux, les chandeliers, les vases dorés, etc. appartenant à la paroisse deviennent la propriété communale.

1926 - à l'église : Réparation du clocher : repassage de la toiture et pose de chéneaux, réfection du plancher et de l'escalier et peinture des abats-son.

1926 - au presbytère : Travaux de repassage de la toiture en tuiles «écailles» et pose de chéneaux

1927- le 11 août, un cyclone a dévasté le Haut-Bugey et a occasionné d'importants dégâts aux toitures du clocher et de nef. Montant de la facture : 9 426 F.

1975 – Le conseil municipal décide la vente du presbytère par voie d'adjudication aux enchères publiques. Acheté par un agent immobilier, le bâtiment sera ensuite revendu à M. Minacori qui en est toujours l'actuel propriétaire.

1989 – L'entreprise Pernoud de Montagnieu effectue l'électrification des cloches avec installation d'un moteur et d'un tableau de commandes permettant les sonneries de volée, tintement, angélus et glas.

1988 – 1989 et 1990 - Après une mise en demeure de ne plus utiliser l'église à cause du risque d'effondrement de la voûte, le 25 mars 1988, le Conseil Municipal décide d'entreprendre d'importants travaux de rénovation de l'église.

Les travaux sont confiés à l'entreprise Barberot de Bourg-en-Bresse qui procède d'abord à la démolition de la voûte rongée par le capricorne (3) puis à sa reconstruction à l'identique. La frise qui entoure le fond du cœur est reprise dans sa forme originelle. Le montant des travaux s'est élevé à 398 998 F.

De nombreux travaux d'entretien sont régulièrement effectués afin de maintenir ce patrimoine communal en bon état.

(1) Victoria, épouse de Louis-Philippe, roi des français.

(2) Auguste François Andruetan a été curé de Bolozon du 1846 à 1861 ; il nous a laissé de nombreuses notes concernant la vie quotidienne dont vous prendrez connaissance dans un prochain «Bolozon – Notre histoire»

(3) Insecte nocturne à longues antennes dont la larve creuse des galeries dans le bois.

Les croix : rue de la Serra – chemin de l'Amont – au cimetière – chemin du port

